

Mot de la minorité

Quelles perspectives pour l'accueil des gens du voyage ?

Un schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été élaboré par le Département en lien avec les services de l'Etat en 2018, pour définir un plan d'actions sur la période 2019-2023.

Dans le respect de ce schéma départemental, la précédente majorité avait engagé la création d'habitats adaptés pour permettre à des familles de s'installer sur notre commune. La communauté de communes (qui a compétence en la matière) et la commune avaient identifié ces familles et avaient dimensionné avec les instances requises l'espace nécessaire pour cette création.

La nouvelle majorité, au conseil municipal d'octobre, a refusé ce choix sans que nous, la minorité, en soyons informés au préalable et sans discussion possible. Pourtant Madame le Maire avait laissé entrevoir la possibilité d'étudier un autre terrain que celui des Petits Fresnaies.

Dans un courrier envoyé à la communauté de communes actant cette décision, la majorité doute fortement du potentiel de réussite de ces habitats adaptés ainsi que de l'accompagnement social de ces familles. La majorité pense que ce projet risque de créer un « ghetto », mot qui a une lourde signification. Justement non, la mixité sociale était au cœur du projet. Ce type d'habitat a été étudié en concertation avec les familles chalonnaises concernées et a permis d'identifier leurs besoins d'installation sur notre commune. Ces familles sont présentes depuis de longues années sur l'aire d'accueil dans des conditions précaires. Elles travaillent sur Chalonnnes et les environs, leurs enfants sont scolarisés dans nos écoles.

Plusieurs réalisations du même type fonctionnent en Maine et Loire et au-delà.

A l'issue de la procédure de modification du PLU le commissaire enquêteur a donné un avis favorable pour le site des Petits Fresnaies ; les réserves émises alors ne mettent pas en cause cet avis ; il peut y être répondu.

Les conséquences de l'abandon de ce projet seraient nombreuses : perte pour ces familles de l'accompagnement social, augmentation de leur précarité, déscolarisation, installation illicite sur notre territoire.

Nous ne voulons pas croire que l'ensemble de la majorité partage cette décision : les premières orientations prises depuis le début de ce mandat, en particulier dans le domaine social, montrent une continuité dans la politique d'intégration et d'accompagnement de l'ensemble des familles chalonnaises, y compris des plus fragiles. Cette décision brutale est incompréhensible, et ne permettra pas leur intégration, niant leurs coutumes, leurs cultures et leurs choix de mode de vie.

Nous sommes contre cette décision ; nous demandons à Madame le Maire de revenir sur sa décision.